

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

SÜDDEUTSCHE
RADORA
ERZEUGNISSE

RADORA-BRILLANT WINDOW SHINE

Numéro de matière R002

Mise à jour: 11/7/2016
Version: 3

Langue: fr-FR

Date d'édition: 3/5/2017
Page: 1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit:
RADORA-BRILLANT WINDOW SHINE

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Aucune donnée disponible

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Süddeutsche RADORA Erzeugnisse
Chemische Fabrik · Klaus Messmer
Rue/B.P.: Kindlebildstraße 52
Place, Lieu: 78467 Konstanz
Allemagne
WWW: www.radora.de
E-mail: info@radora.de
Téléphone: +49 (0)7531-7 71 36
Télécopie: +49 (0)7531-7 31 93
Service responsable de l'information:
Herr Klaus Messmer
Email: info@radora.de
Téléphone: + 49 (0)7531-7 71 36

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Herr Klaus Messmer Téléphone: + 49 (0)7531-7 71 36

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Ce mélange n'est pas classifié comme étant dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)

Mentions de danger: néant

Conseils de prudence: P102 Tenir hors de portée des enfants.

Marquage spécial

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
Contient 15-30% hydrocarbures aliphatiques, <5% agents de surface cationiques, tensio-actif non-ionique.
Contient Parfums, Benzylhemiformal/Formaldéhyde.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

SÜDDEUTSCHE
RADORA
ERZEUGNISSE

RADORA-BRILLANT WINDOW SHINE

Numéro de matière R002

Mise à jour: 11/7/2016
Version: 3

Langue: fr-FR

Date d'édition: 3/5/2017
Page: 2 de 9

2.3 Autres dangers

Peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibilisées.
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer des irritations cutanées ou des dermatoses.

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

3.2 Mélanges

Composants dangereux:

Ingrédient	Désignation	Teneur	Classification
REACH 01-2119457273-39-xxxx N°CE 918-481-9 CAS 64742-48-9	Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	< 20 %	Asp. Tox. 1; H304. (EUH066).
N°CE 238-588-8 CAS 14548-60-8	Benzylhemiformal	< 0,3 %	Acute Tox. 4; H302. Acute Tox. 4; H312. Skin Irrit. 2; H315. Eye Dam. 1; H318. STOT SE 3; H335.
REACH 01-2119529223-47-xxxx N°CE 227-813-5 CAS 5989-27-5	(R)-p-Mentha- 1,8-diène	< 0,1 %	Flam. Liq. 3; H226. Skin Irrit. 2; H315. Skin Sens. 1; H317. Aquatic Acute 1; H400. Aquatic Chronic 1; H410.
N°CE 200-001-8 CAS 50-00-0	Formaldéhyde	< 0,0002 %	Acute Tox. 3; H301. Acute Tox. 3; H311. Acute Tox. 3; H331. Skin Corr. 1B; H314. Skin Sens. 1; H317. Muta. 2; H341. Carc. 1B; H350.

Teneur des mentions de danger (phrases H et EUH): voir section 16.

Indications complémentaires:

Marquage des composants selon le décret CE n° 648/2004, annexe VII:
Contient < 5% agents de surface cationiques, tensio-actif non-ionique et parfums.
Contient Crypto-crystalline silica.

Valeurs limites d'exposition Les valeurs limites maximales d'exposition professionnelle, sont, le cas échéant, indiquées dans la section 8.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'inhalation: Veiller à un apport d'air frais. En cas de problème respiratoire, appeler tout de suite un médecin.

Après contact avec la peau:

En cas de contact avec la peau, rincer aussitôt abondamment avec de l'eau. En cas de réaction cutanée, consulter un médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

SÜDDEUTSCHE
RADORA
ERZEUGNISSE

RADORA-BRILLANT WINDOW SHINE

Numéro de matière R002

Mise à jour: 11/7/2016
Version: 3

Langue: fr-FR

Date d'édition: 3/5/2017
Page: 3 de 9

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Ingestion: Rincer la bouche. Ne pas provoquer de vomissement.
En cas de déglutition, il y a risque d'une aspiration de mousse. Risque d'asphyxie!
Appeler aussitôt un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibilisées.
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer des irritations cutanées ou des dermatoses.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

jet d'eau en aspersion, mousse, poudre d'extinction, dioxyde de carbone.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Indications complémentaires:

Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Tenir toute personne non protégée à l'écart.
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Éviter le contact avec la substance. Porter un équipement de protection approprié.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.
Informez si nécessaire les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel) et recueillir dans un récipient clos en vue d'une élimination adéquate.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

SÜDDEUTSCHE
RADORA
ERZEUGNISSE

RADORA-BRILLANT WINDOW SHINE

Numéro de matière R002

Mise à jour: 11/7/2016
Version: 3

Langue: fr-FR

Date d'édition: 3/5/2017
Page: 4 de 9

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver hors de la portée des enfants.
Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants.
Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.
Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

Conseils pour le stockage en commun:

Ne pas stocker ensemble avec: oxydants forts.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil
64742-48-9	Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	France: VLE	1500 mg/m ³ (hydrocarbures en C6-C12)
		France: VME	1000 mg/m ³ (hydrocarbures en C6-C12)
50-00-0	Formaldéhyde	France: VLE	1 ppm
		France: VME	0,5 ppm

8.2 Contrôle de l'exposition

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail.

Protection individuelle

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire:

En cas de dégagement de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.
Utiliser un filtre de type A conforme à la norme EN 14387.
En cas de dégagement de poussière: Demi-masque avec filtre anti particules FFP2 conforme EN 143.

Protection des mains:

Gants de protection conforme à la norme EN 374.
À long terme:
Type de gants: PVC-Epaisseur du revêtement: 0,7 mm
Période de latence: > 480 min.
À court terme:
Type de gants: PVC-Epaisseur du revêtement: 0,4 mm
Période de latence: > 30 min.
Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

SÜDDEUTSCHE
RADORA
ERZEUGNISSE

RADORA-BRILLANT WINDOW SHINE

Numéro de matière R002

Mise à jour: 11/7/2016
Version: 3

Langue: fr-FR

Date d'édition: 3/5/2017
Page: 5 de 9

Protection oculaire: Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme EN 166.
Protection corporelle: Porter un vêtement de protection approprié.
Mesures générales de protection et d'hygiène:
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Éliminer les vêtements souillés.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
Appareil de douche oculaire indispensable.
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect: Forme: liquide
Couleur: rose - beige
Odeur: d'odeur agréable
Seuil olfactif: Aucune donnée disponible
Valeur pH: 6,58
Point de fusion/point de congélation: ≤ -20 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 180 - 270 °C (Naphta lourd (pétrole), hydrotraité)
Point éclair/plage d'inflammabilité: 82 °C
Taux d'évaporation: Aucune donnée disponible
Inflammabilité: > 200 °C
Limites d'explosivité: LIE (Limite Inférieure d'Explosivité):
0,60 Vol% (Naphta lourd (pétrole), hydrotraité)
LSE (Limite Supérieure d'Explosivité):
7,00 Vol% (Naphta lourd (pétrole), hydrotraité)
Tension de vapeur: à 20 °C: Naphta lourd (pétrole), hydrotraité: 0,4 hPa
Densité de la vapeur: Aucune donnée disponible
Densité: à 40 °C: 1,018 g/mL
Solubilité dans l'eau: émulsifiant
Coefficient de partage: n-octanol/eau: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité: Aucune donnée disponible
Température de décomposition: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique: à 40 °C: ≥ 25 mm²/s
Propriétés explosives: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes: Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations

Teneur en solvant: 15 - 16 %
Indications diverses: Densité relative de la vapeur (air = 1): > 1 (Naphta lourd (pétrole), hydrotraité)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

cf. 10.3

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

SÜDDEUTSCHE
RADORA
ERZEUGNISSE

RADORA-BRILLANT WINDOW SHINE

Numéro de matière R002

Mise à jour: 11/7/2016
Version: 3

Langue: fr-FR

Date d'édition: 3/5/2017
Page: 6 de 9

10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées

10.4 Conditions à éviter

Protéger de toute chaleur forte.

10.5 Matières incompatibles

Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Décomposition thermique: Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques: Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Manque de données.

Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.

Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Manque de données. légèrement irritant

Endommagement/irritation des yeux: Manque de données. légèrement irritant

Sensibilisation respiratoire: Manque de données.

Sensibilisation cutanée: Manque de données.

Mutagenicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.

Cancerogénité: Manque de données.

Toxicité pour la reproduction: Manque de données.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.

Danger par aspiration: Manque de données.

Symptômes

Peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibilisées.
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer des irritations cutanées ou des dermatoses.
Après absorption: Risque d'une aspiration de mousse. Risque d'asphyxie!

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

SÜDDEUTSCHE
RADORA
ERZEUGNISSE

RADORA-BRILLANT WINDOW SHINE

Numéro de matière R002

Mise à jour: 11/7/2016
Version: 3

Langue: fr-FR

Date d'édition: 3/5/2017
Page: 7 de 9

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Indications diverses: L'agent de surface contenu dans ce mélange respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Biodégradabilité: 79,3 %/24 d.
Le produit est facilement biodégradable.

Besoins en oxygène: BSB5: 63,5 mg/g
CSB: 584,5 mg/g

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.
Coefficient de partage: n-octanol/eau: Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet: 20 01 30 = Détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29
Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Conditionnement

Code de déchet: 15 01 02 = Emballages en matière plastique
Recommandation: Eliminer les résidus avec de l'eau et du détergent.
L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

néant

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Néant

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

SÜDDEUTSCHE
RADORA
ERZEUGNISSE

RADORA-BRILLANT WINDOW SHINE

Numéro de matière R002

Mise à jour: 11/7/2016
Version: 3

Langue: fr-FR

Date d'édition: 3/5/2017
Page: 8 de 9

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

néant

14.4 Groupe d'emballage

néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin - IMDG: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales - France

Aucune donnée disponible

Directives nationales - États-membres de la CE

Teneur en composés organiques volatils (VOC):
15,5 % en poids = 155 g/L

Directives nationales - Grande-Bretagne

Code DG-EA (Hazchem): -

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

SÜDDEUTSCHE
RADORA
ERZEUGNISSE

RADORA-BRILLANT WINDOW SHINE

Numéro de matière R002

Mise à jour: 11/7/2016
Version: 3

Langue: fr-FR

Date d'édition: 3/5/2017
Page: 9 de 9

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations diverses

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

- H226 = Liquide et vapeurs inflammables.
- H301 = Toxique en cas d'ingestion.
- H302 = Nocif en cas d'ingestion.
- H304 = Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H311 = Toxique par contact cutané.
- H312 = Nocif par contact cutané.
- H314 = Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H315 = Provoque une irritation cutanée.
- H317 = Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 = Provoque des lésions oculaires graves.
- H331 = Toxique par inhalation.
- H335 = Peut irriter les voies respiratoires.
- H341 = Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
- H350 = Peut provoquer le cancer.
- H400 = Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 = Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH066 = L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- EUH210 = Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Raison des dernières modifications:

- Modification dans la section 2: Étiquette
- Modification dans la section 3: Informations sur les composants
- Mise à jour d'ordre général

Créée: 23/10/2013

Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir section 1: Service responsable de l'information

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

